

Cathédrale Notre-Dame GUADELOUPE

Commune : **Basse-Terre**
Département : **Guadeloupe (971)**

Historique :

Lors de la création des évêchés coloniaux en 1850, l'église paroissiale Saint-François est élevée au rang de cathédrale. En 1874, Monsieur Blanger débute les travaux d'allongement du chœur. À la place de l'ancienne sacristie, les bas-côtés sont prolongés par un déambulatoire. Les chapelles du Sacré-Cœur au nord et de Notre-Dame de Guadeloupe au sud sont alors construites. En 1964, après le cyclone Cléo, les murs de la chapelle Notre-Dame de Guadeloupe sont recouverts d'un lambris orné de fleur de lys.

Description de l'opération :

Restauration de la chapelle Notre-Dame de Guadeloupe comprenant essentiellement la restauration des décors peints et de l'autel.



Protection : Cl. M.H. 17 juin 1975

Propriétaire : État

Maitrise d'ouvrage : Direction régionale des Affaires culturelles – conservation régionale des Monuments historiques

Maitre d'œuvre : Étienne Poncelet – architecte en chef des Monuments historiques

Date de début et de fin de chantier : juin 2009 – février 2010

Montant « plan de relance » : CP : 0,200 M€

Part État (%) : 100 %